



Documents scolaires

Indiquez toutes vos études effectuées ou en cours. Joignez uniquement les documents scolaires (diplômes et relevés de notes) pour lesquels vous demandez une évaluation.

L'ICS se réserve le droit de demander les documents en appui des études déclarées.

Vous devez présenter les **originaux** des documents scolaires ou des **copies** de ces documents **certifiées conformes** par l'établissement d'enseignement fréquenté ou par les autorités gouvernementales responsables de la formation reçue.

En l'absence de tels documents, l'ICS accepte une **attestation officielle détaillée** indiquant la réussite des études délivrée par l'établissement d'enseignement fréquenté ou par les autorités gouvernementales responsables de la formation reçue.

Assurez-vous que vos relevés de notes indiquent clairement **tous les cours que vous avez suivis pour chaque année d'études.**

Études secondaires

Pour obtenir une évaluation pour des **études secondaires générales complétées**, vous devez joindre seulement le diplôme de fin d'études. Pour les **études secondaires professionnelles complétées**, vous devez joindre le diplôme et le relevé de notes de chaque année d'études. Pour des **études secondaires non complétées**, vous devez joindre les relevés de notes officiels des deux dernières années d'études complétées et réussies.

Études postsecondaires

Pour obtenir une évaluation pour des **études postsecondaires** (techniques, professionnelles ou universitaires) **complétées**, vous devez joindre tous les diplômes et relevés de notes de chacune des années d'études effectuées, y compris les stages.

Pour obtenir une évaluation pour des **études postsecondaires non complétées**, vous devez joindre les relevés de notes de chacune des années d'études effectuées, y compris les stages. Vous pouvez également ajouter une attestation officielle de l'établissement d'enseignement fréquenté qui confirme la portion du programme complétée et réussie.